



Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias Atelier 5 Conseils et interventions de crise en cas de cyberharcèlement

Présentation du plan de prévention et d'action contre le cyber(harcèlement) à l'école du Canton de Genève Berne, le 7 septembre 2015

Pour le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) de la République et Canton de Genève, la lutte contre le (cyber)harcèlement entre pairs à l'école est une priorité. C'est dans ce cadre qu'un plan de prévention et d'actions a été élaboré avec le soutien de la Confédération, dans le cadre du programme national « jeunes et violence » (OFAS) et la collaboration d'Action Innocence.

Ce plan de prévention et d'actions s'adresse aux directions d'établissements, aux enseignant·es, à la communauté scolaire au sens large, aux élèves et à la leur famille. Il a pour objectifs principaux de renforcer les capacités de détection, de prévention, et d'intervention des professionnels des établissements scolaires. Il a la volonté de doter les établissements scolaires d'outils opérationnels et repose sur six mesures principales qui sont les suivantes :

- Un plan de formation pour la prévention et l'identification précoce des situations de harcèlement ;
- Une définition des rôles et responsabilités dans les établissements scolaires ;
- L'élaboration d'un protocole type de traitement de situations de harcèlement ;
- Un plan d'action pour chaque établissement scolaire ;
- Des fiches d'informations pour les professionnels, les élèves et leur famille ;
- Des informations spécifiques sur les aspects de cyberviolence et cyberharcèlement.

L'ensemble de la démarche vise à renforcer particulièrement les capacités collectives d'intervention de tous les adultes conjointement. Une attention toute particulière est placée dans la coopération et les collaborations à mettre en place en fonction des différentes ressources locales et avec l'ensemble des membres de la communauté scolaire.